

L'association professionnelle des psychologues allemands (Berufsverband Deutscher PsychologInnen) réclame avec l'initiative de Berlin et d'autres associations un changement du code social:

Une psychothérapie sensible à la culture et à la langue maternelle doit être disponible pour des personnes issues de l'immigration, en tant que prestation sociale, et plus exactement en tant que prestation prise en charge par les assurances maladie publiques. Des psychothérapeutes qualifiés doivent être intégrés.

En détail:

- Des psychothérapeutes pour adultes, enfants et adolescents, sensibles à la culture (au sexe, à la langue maternelle etc.), doivent être inscrits dans le catalogue de prestations du système de santé public allemand.
- Des conditions structurelles sont à aménager pour mettre en oeuvre les points d'angle pour l'amélioration et la reconnaissance de qualifications et diplômes professionnels acquis à l'étranger.
- Dans la distribution de postes, le comité d'affectations (Zulassungsausschuss) doit établir des quotats de psychothérapeutes ayant une autre langue maternelle.
- Si aucun psychothérapeute sensible à la culture et parlant la langue d'origine n'est disponible, la caisse d'assurance maladie doit s'engager à financer une médiation linguistique adéquate par des traducteurs professionnels.
- Des projets de recherches sont à commissionner, afin d'obtenir des informations scientifiques fondées sur la psychothérapie dans une autre langue maternelle et la santé de personnes issues de l'immigration.

Justification:

Les experts de différents domaines de la psychothérapie ont constaté qu'une couverture adéquate et de qualité de personnes issues de l'immigration ou ayant obtenu l'asile politique, comme le revendiquaient déjà les auteurs des douze lignes de démarcation de Sonnenberger en l'an 2002, n'est pas assurée en Allemagne. Ce manque touche particulièrement les enfants et adultes issus de l'immigration ou ayant obtenu l'asile politique, étant socialement et économiquement défavorisés. Ceux-ci ont au mieux à leur disposition une psychothérapie insuffisamment sensible à leur culture d'origine (voir déclaration de Berlin: "Zur Notlage bei der psychologischen und psychotherapeutischen Versorgung von Menschen mit Zuwanderungshintergrund). Également touchées sont les immigrantes victimes de violence, pour qui une psychothérapie auprès d'une psychothérapeute parlant leur langue maternelle paraît indispensable. De plus il n'existe pas d'offres "certaines" en psychothérapie pour des personnes issues de l'immigration, vivant sans papiers dans le République fédérale d'Allemagne ou se trouvant dans une procédure de demande d'asile. Selon le rapport de la Commission Européenne du 26.11.2007, cette situation en Allemagne enfreint les lois en vigueur de l'UE! Ces lois impliquent que tous les pays accueillants sont tenus à traiter de manière prioritaire les personnes démunies (2003 L 31 + 2004 L 304). Spécialement considérée comme "démunie" est toute personne ayant subi la torture, le viol ou d'autres formes de violence physique, psychologique ou sexuelle (2003/9/EG Art. 20 + Thüringer Erklärung).

Dû au nombre insuffisant d'offres, les personnes concernées doivent prévoir de longues périodes d'attente, voire des refus (des périodes d'attente de deux années et plus ne sont pas rares).

Ce manque de psychothérapeutes se manifeste dans le risque d'une chronification, qui affecte non seulement la personne concernée, mais aussi toute sa famille, en particulier les enfants, et peut mener à des dépenses inévitables pour le système de santé.

Face à ce manque d'offres en psychothérapie sensible à la culture d'origine de personnes issues de l'immigration, se trouve un nombre important de psychothérapeutes originaires de différents pays, capables d'exercer une psychothérapie comme celle revendiquée. Ceux-ci n'ont cependant, pour diverses raisons (par exemple de trop grandes contraintes pour les pays d'origine n'étant pas membres de l'UE), pas la possibilité de faire reconnaître leurs diplômes et expériences professionnelles acquis à l'étranger et d'obtenir un agrément (Approbation) en Allemagne. De plus, beaucoup de psychothérapeutes agréés ayant une origine migratoire n'obtiennent pendant des années aucune affectation à cause de conditions d'admission limitant le nombre de psychothérapeutes pouvant exercer au sein d'un territoire, et, malgré leurs qualifications spécifiques, ne parviennent pas à obtenir d'habilitation pour cause d'un (prétendu) surapprovisionnement. Tout ceci contribue à un besoin en psychothérapie dans d'autres langues. Pour obtenir des chiffres fondés et plus exacts, il est urgent de recenser le besoin en psychothérapie sensible à la culture, à langue maternelle et au sexe ainsi que le nombre, les qualifications et les pays d'origine des psychothérapeutes exerçant actuellement en Allemagne. Ceci ne doit cependant pas retarder le développement d'un concept et d'un plan d'action pour l'amélioration de la situation actuelle.